

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Zurich, le 31 mars 2021

SenioResidenz AG – L'Assemblée générale ordinaire 2021 approuve toutes les propositions du Conseil d'administration

Lors de l'Assemblée générale ordinaire de SenioResidenz AG (BX Swiss AG: SENIO) qui s'est tenue aujourd'hui, toutes les propositions du Conseil d'administration ont été approuvées à une nette majorité. Sur la base de l'ordonnance 3 COVID-19 du Conseil fédéral, la participation physique des actionnaires à l'Assemblée générale 2021 n'était pas possible. Les actionnaires ont pu transférer leurs votes au mandataire indépendant. Au total, 27.5% des actions voix étaient représentées par le représentant indépendant.

L'Assemblée générale a pris les décisions suivantes quant aux propositions du Conseil d'administration :

- Le rapport annuel, les comptes consolidés et les états financiers de l'exercice 2020 ont été approuvés.
- Le rapport sur les rémunérations 2020 a été approuvé dans le cadre d'un vote consultatif.
- Le résultat de l'exercice de CHF -2'893'101 a été reporté à compte nouveau.
- Il a été donné décharge aux membres des organes de la société pour leur activité au cours de l'exercice 2020.
- Michel Vaclair, Arthur Ruckstuhl, Peter Mettler, Patrick Niggli et Thomas Sojak ont été réélus membres du Conseil d'administration en élections individuelles pour un mandat d'un an.
- Michel Vaclair a été réélu Président du Conseil d'administration pour un mandat d'un an.
- Thomas Sojak et Patrick Niggli ont été réélus membres du Comité de rémunération en élections individuelles pour un mandat d'un an.
- Le cabinet d'avocats Schilter Rechtsanwälte Sàrl, Zoug, a été réélu représentant indépendant et PricewaterhouseCoopers SA, Saint-Gall, a été réélu organe de révision pour un mandat d'un an.
- La rémunération totale des membres du Conseil d'administration pour l'exercice 2022 pour un montant maximal de CHF 150'000 a été approuvée.
- La rémunération totale des membres de la direction pour l'exercice 2022 pour un montant maximal de CHF 2'000'000 a été approuvée.
- L'Assemblée générale a accepté la proposition du Conseil d'administration d'une réduction de capital par le remboursement d'une partie de la valeur nominale de CHF 1.90 par action nominative. La valeur nominale de l'action nominative s'élève désormais à CHF 46.10. Suite aux appels de fonds statutaires, le libellé de l'article 3 des statuts sera modifié en conséquence à l'issue du remboursement de la valeur nominale.
- Par ailleurs, l'Assemblée générale a, conformément à la proposition correspondante du Conseil d'administration, tout d'abord supprimé l'actuel capital autorisé, qui expire le 3 avril 2021, puis a approuvé la proposition portant sur la création d'un nouveau capital autorisé. Le Conseil d'administration est désormais autorisé à augmenter le capital-actions de CHF 8'759'000 au maximum jusqu'au 30 mars 2023, par l'émission d'un nombre maximum de 190'000 actions nominatives entièrement libérées, d'une valeur nominale de CHF 46.10 chacune. L'article 3a des statuts sera modifié en conséquence.

Contact

Peter Mettler
Délégué du conseil d'administration et CEO
SenioResidenz AG
Feldeggstrasse 26
CH-8008 Zurich
Tél. +41 (0)44 905 20 90
info@senio.ch
www.senio.ch/fr/

SenioResidenz AG

SenioResidenz AG est une société immobilière dont le siège se situe à Zurich. Ses activités se concentrent sur l'investissement dans des propriétés sélectionnées, avant tout dans les domaines des résidences pour seniors et des établissements de santé. Cela inclut les appartements pour personnes âgées, les propriétés d'habitat accompagné permettant aux personnes âgées de vivre une vie autonome répondant à leurs besoins, ainsi que les établissements médico-sociaux, les cliniques et les maisons médicales. Dans le cadre d'une stratégie secondaire, la société peut aussi investir dans d'autres formes d'habitation à durée déterminée, telles que les appartements meublés et non meublés pour étudiants, les appartements d'affaires et/ou appartements et immeubles destinés au personnel. Les actions nominatives de la société sont cotées sur la BX Swiss AG. Ticker SENIO, n de valeur 38462993 ISIN CH0384629934. www.senio.ch